

COMPTE-RENDU du conseil municipal du 30 janvier 2015

Présents: André DERORY, Serge ADAMI, , Serge MARCOUX, David BUISSON, Julien CHAVAREN, Audrey BESSAY, Agnès LAURENDON.

Absents excusés: Françoise Deygat, Séverine Chazelle, Dominique Bartholin

Absents: Stéphane Prajalas

Secrétaire de séance: Agnès LAURENDON

1- Demande de subvention DETR

Les travaux concernant la rénovation de la salle des fêtes, du 1^{er} étage de la mairie et des travaux de la RD 110 (route de St Just) sont éligibles à la dotation DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux)

La commune peut prétendre à une subvention de 35°/° des travaux.

Après discussion, le conseil décide de demander le permis de construire et de faire la demande de la dotation.

Le conseil autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

2- Adhésion au SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Energétique du SIEL)

Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer pour demander au Siel d'assister la commune dans la gestion énergétique de son patrimoine.

Le montant de la contribution est fonction du nombre d'habitants. Elle sera de 325€ pour 2015. Cette contribution est révisable chaque année.

Après discussion le conseil accepte l'adhésion au SAGE. Cette décision est prise pour 6 ans

Le conseil autorise le maire à signes tout document se reportant à ce dossier

3- Réflexion sur l'éclairage public.

Il est demandé aux communes de faire des économies sur le coût de l'éclairage public. Faut-il éteindre les lampes la nuit ou diminuer le nombre de points lumineux ? Après discussion, aucune décision n'est prise. On attend le chiffrage du SIEL concernant les économies faites en éteignant la nuit.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres présents.

Fait à Saint Georges en Couzan